



COLLÈGE HENRI MARTIN

1, Rue Gabriel Girodon 02100 Saint-Quentin



ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION N°1

29 septembre 2020

Monsieur le Principal rappelle l'ordre du jour et nomme Monsieur le Principal adjoint secrétaire de séance après le contrôle de l'obtention du quorum.

A 18h20, la présence de 17 membres étant constatée, le quorum est atteint, le conseil peut valablement siéger

- Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'Administration.
- Bilan de la rentrée 2020/2021.
- Contrats et conventions diverses.
- Voyages pédagogiques et sorties diverses.
- Questions diverses.

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité.

I. Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'Administration.

Bilan de l'année 2019-2020, affaires financières, contrats et conventions, voyages et sorties (situation après le confinement), concessions de logement, ajustements de rentrée 2020-2021. Aucune remarque

Adoption à l'unanimité.

II. Bilan de la rentrée 2019/2020

- Rentrée placée comme annoncée sous le protocole sanitaire du moment (26/08/2020). Masque obligatoire pour tous, toute la journée dans tous les lieux de l'établissement, gestes barrières dans la mesure du possible, lavage des mains.
- Accueil de tous les élèves selon les niveaux (6è, 5è, 4è, 3è), ce qui représente :
 - 6è: 116 élèves pour 4 classes=29 par classe
 - 5è:105 élèves pour 4 classes = 26,25 par classe
 - 4è: 119 élèves pour 4 classes= 29,75 par classe
 - -3è: 128 élèves pour 5 classes= 25.6 par classe

Soit un total de 468 élèves. Les classes sont bien chargées.

- Accueil de tous les enseignants nommés à la prérentrée certains sont déjà remplacés pour des raisons diverses. Tout personnel confondu (professeurs, AED, Assistante Sociale, infirmerie, personnel de direction: 70 personnes.
- Aménagement de la restauration scolaire en fonction :
 - des locaux (zones de traçabilité mises en place)
 - du nombre de repas à servir (entre 700 et 800 repas)
 - des emplois du temps (pause méridienne différente)
 - des horaires d'ouverture (11h15-13h45)

Port du masque tout au long de la déambulation, masque retiré lors de la prise du repas avec obligation de passer par le lavage des mains dès l'entrée et débarrasser son plateau ainsi que le broc d'eau (1 pour 4 élèves) à la fin du repas.

- Activités sportives liées au protocole mis en place qui ne nous convient pas : contraire au protocole sanitaire commun mais réactualisé pour l'EPS.
- Activités périscolaires suspendues (respect de la règle sur les attroupements de plus de 10 personnes et distanciation). Seule la chorale est maintenue avec des règles sanitaires strictes. Le CDI e été adapté au protocole (livre utilisé mis à l'écart 24h)

Pour les sorties et voyages pédagogiques, Monsieur le Recteur appelle à la prudence et invite à ne pas en faire actuellement.

Vie scolaire : 4,5 ETP et un contrat civique prévu pour le moment

 Climat de cette rentrée : tout se passe bien, les élèves sont contents de se retrouver et de reprendre les cours, idem pour les enseignants. Malgré un certain mal-être lié à la peur du COVID-19 et les communications alarmantes faites par les médias qui aggravent les faits, l'écoute des membres des équipes pédagogiques est nécessaire afin de débloquer certaines situations d'angoisse.

• Situation réelle du collège à ce jour :

1 cas positif en 4è décelé il y a presque 14 jours qui est revenu lundi 28 septembre (cas extérieur).

2 enseignants qui se sont mis en retrait afin de passer les tests de contrôle (résultats négatifs).

Aucune autre alerte pour l'instant.

Rappels incessants sur les arrêtés préfectoraux concernant le port du masque obligatoire à l'extérieur de l'établissement et étendu à la ville de ST QUENTIN.

Quelques violences constatées depuis 1 semaine au sein mais aussi à l'extérieur de l'établissement. Mise en place de 2 commissions éducatives et 1 conseil de discipline (régularisation d'un sursis).

Adoption à l'unanimité.

III. Affaires financières

Aucune.

- Heures attribuées au titre des devoirs faits : 386 heures, illettrisme : 34 heures, soutien et autre : 54 heures.

IV. Contrats et conventions diverses

- Convention cadre de partenariat entre établissements.

Objet : visite d'établissement, évènements communs, séquences d'observation, PFMP, immersion, minis-stages, etc...

Adoption à l'unanimité.

- Convention de mise en réseau des SEGPA des collèges de SAINT-QUENTIN et de GAUCHY.

Objet : organisation des stages des élèves de cycle d'orientation de l'enseignement adapté. Des tickets bus Pastels sont à prévoir.

Adoption à l'unanimité.

Afin de pouvoir mieux se prononcer sur les conventions mises au vote, un parent d'élève préconise l'envoi de celle-ci en même temps que la convocation (d'une façon numérique).

<u>Pour information</u>: UNSS, activités limitées, pas de championnats, la section sportive est reconduite, pas d'atelier théâtral, pas d'ateliers méridiens, pas de sport à compétition – suite au respect des gestes barrières et du protocole sanitaire.

<u>Pour information</u>: démarrage des devoirs faits après les vacances de la Toussaint pour les niveaux 5è, 4è, 3è. Dès le 5 octobre, obligatoire pour tous les élèves de 6è qui ont passé le test d'évaluation en mathématiques et en français.

<u>Pour information</u>: état récapitulatif des logements de fonction pour attribution afin de régulariser la situation auprès de la Région Hauts-de-France.

V. Voyages pédagogiques 2020/2021.

Pour les voyages et sorties pédagogiques, Monsieur le Recteur appelle à la prudence et invite à ne pas organiser de voyages scolaires pour l'instant.

Pour les PFMP à l'étranger, les moments de convivialité et les rassemblements type information sur les voyages idem.

De plus, arrêtés Préfectoraux à respecter. Toute demande doit passer par le Préfet, le DASEN, le Recteur, la Municipalité.

En conclusion : faites vos projets compte tenu des enveloppes restantes à écouler d'ici 18 mois (à compter de mars 2020) sous réserve de pouvoir les mettre en place selon le protocole sanitaire du moment.

VI. Questions diverses

Aucune.

Pour information : recrutement d'un contrat de service civique (mission : devoirs faits, aide à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, animation de projets)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Secrétaire de séarce Joan GUILLERMO Le President de Jacques TABARY